



L'actu du CA

2023

Avril 2024

Contactez votre administratrice
isabelle.fleurence@fo-com.com

...ÇA AURAIT DU ÊTRE MIEUX !

Les résultats du Groupe La Poste ont été présentés le 29 février 2024. Les résultats des deux filiales La Banque Postale et GeoPost, historiquement moteurs de croissance du Groupe La Poste ne sont pas aux rendez-vous.

Les comptes de cette année 2023 furent également impactés par le contexte économique avec une inflation qui demeure toujours élevée, par la disparition d'une partie des contrats des imprimés publicitaires, et de surcroît, par les taux toujours élevés.

On constate donc un résultat net divisé par deux soit 514M€ pour un chiffre d'affaires en légère hausse de 2,4% soit 34,07Md€. C'est la diversification des activités qui permet de consolider ses résultats.

Tous les postiers ont subi et ont su s'adapter à cette crise de 2023 avec des plans d'économies dans toutes les Branches. Sans leur résilience et leur travail, rien ne serait possible.

FO Com a signé l'avenant à l'accord intéressement en juillet 2023 à la suite de la mise en place de la norme IRFS 17. De ce fait, la prime n'est plus calculée sur le RNPG mais sur l'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization) ajusté. Il s'agit d'un indicateur financier clé, permettant d'évaluer la performance opérationnelle d'une entreprise indépendamment de ses choix de financement, de sa structure fiscale et de ses politiques d'amortissement. Notre signature aura donc permis le déclenchement d'une prime d'intéressement s'élevant à 524,47€ net.

Également, et en lien direct avec les résultats du Groupe, FOCom demande depuis des années la compensation à l'euro près des missions de service public et chaque année écrit au Ministre du travail Bruno LEMAIRE dans ce sens.

Depuis 2021, Le Groupe La Poste perçoit avec une année de décalage une compensation du service universel de 520 M€. Cette sous-compensation des missions de service public (en 2023 - 834 M€), accentue les difficultés du Groupe La Poste et nuit à sa transformation. Cela devient un enjeu vital. Sur les 12 Md€ de dette du Groupe, 5 sont le résultat de cette sous-compensation.

La directive postale prévoit que chaque pays doit désigner un opérateur postal universel au 1^{er} janvier 2026, et, dans le même temps, des discussions auront lieu sur ce sujet. Cette démarche se traduira par une loi qui devra être débattue et adoptée fin 2024 ou début 2025.

Pour FOCom, il faudra clairement identifier, dans cette loi, les activités qui relèvent du domaine du service universel en établissant notamment un principe de compensation totale dans la loi. Et qui dit loi, dit débat au parlement. FOCom défendra cette position auprès des élus.

Les chiffres clés des résultats du Groupe

Norme IRFS 17 M€	2022	2023
Chiffre d'affaires du Groupe	33 287	34 073
RNPG (résultat net)	1 011	514
EBITDA ajusté	3 618	1 933
Résultat d'exploitation REX	3 431	1 197
Free cash-flow	1 530	- 437
Dette nette	10 191	11 997
Capitaux propres part du Groupe	21 381	22 424

Le taux de BOETH (Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi Travailleur Handicapé) est de 8,45% à La Poste. Il faut souligner que seulement 30% des entreprises remplissent leurs obligations à ce sujet.

Pour la première fois, La Poste a présenté ses résultats financiers et extra financiers. Le plan stratégique exige de l'entreprise qu'elle soit rentable et responsable.

La Poste suit 10 indicateurs pour réaliser les résultats extra-financiers. Pour exemple, elle déclare 5% de réduction de GES soit - 123 000 tonnes de CO₂, mais aussi un taux d'alignement à la taxonomie verte sur les investissements et encore le Crédit immobilier à impact.

En outre, La Poste a « verdi » sa flotte avec à ce jour 37 000 véhicules électriques, une économie de transport avec un vrac rangé, des économies d'énergie en créant une co-entreprise avec EDF sur le parc immobilier.

Le taux de BOETH (Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi Travailleur Handicapé) est de 8,45% à La Poste. Il faut souligner que seulement 30% des entreprises remplissent leurs obligations à ce sujet. FOCom a toujours été très engagée dans les accords sur le handicap et se félicite que le taux soit plus haut que la moyenne nationale. Mais rappelons aussi que bon nombre des BOETH le sont devenus du fait de mauvaises conditions de travail à La Poste.

600 000 postiers sont formés au numérique. L'écart salarial en faveur des femmes est de 0,2% ce qui est rare dans les entreprises françaises.

Le Groupe est en avance de 2 ans sur sa trajectoire SBTi (Science Based Targets initiative), en 2030 le Groupe devrait atteindre un niveau nul d'émissions annuelles de CO₂. La Poste se targue d'être la seule entreprise française ayant ce palmarès extra financier. La Poste a un modèle solide, elle a montré un savoir-faire de remédiation, avec cependant des plans d'économie de charges trop souvent au détriment des postiers. Elle a montré sa capacité à agir pour diminuer les pertes par exemple en fermant Urby ou ma French Bank. Elle a aussi vendu à perte Stuart qui n'était plus rentable.

Elle est actuellement en négociations pour la vente de La Poste mobile (négociation exclusive avec Bouygues) dont la valeur est estimée à 950 M€.

Le Free cash-flow est en baisse, un dividende exceptionnel aurait dû être versé par La Banque Postale en 2023 mais ce ne sera finalement qu'en 2024. Baisse de l'EBITDA qui correspond au - 0,9Md€ de dividende de LBP. Enfin, le capex est en hausse suite au retard de distribution des véhicules.

Pour la bonne santé du Groupe, il faut préciser que la dette nette/EBITDA ajusté ne doit pas dépasser 4 ; Cette année, elle est de 6,2.

Pour être plus efficient, le Groupe a renforcé ses fonctions du contrôle des risques et de la conformité.

Les chiffres clés de la BSCC

	2022	2023
Baisse volume courrier	- 8 %	- 10 %
Chiffre d'affaires total courrier en M€	10 201	9 936
REX résultat d'exploitation BSCC	253	-30
Trafic courrier en Md d'objets	6,7	6,1
Trafic Colissimo en Millions d'objets	453	464

Les NPS (indicateur qualité) sont plus qu'excellents au courrier (46) et au colis (66), grâce à la qualité du travail des postiers. Ce critère fait partie des indicateurs permettant d'abonder le montant de la prime d'intéressement.

L'activité courrier ne représente plus ce jour que 16 % du chiffre d'affaires du Groupe et 53 % pour le colis.

La Nouvelle Gamme Courrier a permis une économie de 96 M€ principalement grâce à des coûts de transport moindres (suppressions de liaisons consécutives à la suppression du timbre rouge). Pour le côté bénéfique, cette mesure entraîne également une baisse de 10,5 % du CO2. Toutefois, il faut souligner le déficit de la compensation de l'État pour le service universel qui annihile complètement les effort consentis.

À propos de la NGC...

La Nouvelle Gamme Courrier lancée en janvier 2023 avait pour objectif de moderniser les produits, de réduire l'empreinte carbone et en même temps de répondre aux attentes des clients. Un an plus tard, et suite à la disparition du timbre rouge qui représentait environ 300 millions de plis, sa remplaçante, la e-lettre rouge demeure un produit clairement boudé par la population (100000 plis pour l'année). FOCOM constate donc que cette mutation n'est pas vraiment un succès. Cette stratégie permet à La Poste de transformer voire de fermer ses Plateformes Industrielles Courrier et de réorganiser les établissements de distribution, entraînant l'économie annoncée au prix d'une dégradation des conditions de travail.

Le volume de la e-lettre rouge est de 7 000/jours pour les particuliers. Ce chiffre augmente doucement mais reste à un niveau trop faible par rapport aux projections souhaitées. Le nombre des lettres recommandées est en baisse de 3%.

Le REX est à l'équilibre, 300 M€ de maîtrise de charges et 233 M€ de hausse tarifaire. La perte de 43 M€ de chiffre d'affaires avec « Oui Pub » et l'absence d'élections pour 72 M€, ont contribué à la dégradation du REX.

Depuis le 2 février, 4 739 nouveaux postiers distributeurs (ex Médiapostiers) sont arrivés dans les services de La Poste DODT, siège BSCC, Groupe La Poste, DORIC, Colissimo et DT. Nous les avons accompagnés dans tous les accords afin de les défendre au mieux (accord GEPPMM, accord de méthode et de transition). Nous sommes à leurs côtés avec les Représentants du Personnel FO Com afin de les accompagner au plus près du terrain sur leur nouveaux métiers.

Pour autant, la cession de Médiapost vers La Poste « maison mère » ne concerne qu'une partie du personnel. La baisse de l'activité de l'imprimé publicitaire, le « oui pub » et les annonces des grands distributeurs sur l'arrêt de la publicité non adressée a précipité le Groupe dans sa volonté de mutualiser ces activités avec les métiers de la BSCC. Toutefois, Médiapost ne disparaît pas, mais va orienter son savoir-faire vers d'autres supports publicitaires tel le numérique ou d'autres services. FO Com sera encore présente à leurs côtés.

La Poste déclare une progression sur les pôles nouveaux services (Viapost + 6%, EDE en hausse également, Asten dégage une marge positive de 7 M€ de REX et Axéo reste stable à 1,6 M€). Mais les charges des filiales digitales du parcours santé sont importantes et produisent donc un résultat négatif.

On constate une baisse de l'accidentologie de - 1% par rapport à 2022 et 4,2 jours de baisse de l'absentéisme. Celui-ci reste toutefois très élevé par rapport à la moyenne du Groupe.

Pour la première fois, le nombre d'intérimaires employés baisse et passe de 21 000 à 18 900. Le recrutement de plus de 4 000 facteurs en CDI a été réalisé, cependant, pour FO Com, ce chiffre reste très insuffisant et ne comble qu'à peine les départs de l'entreprise. De fait, la charge de travail des facteurs continue de croître.

Geopost

	2022	2023
Chiffre d'affaires en M€	15 573	15 679
Résultat d'exploitation REX en M€	654	279
Free cash-flow M€	642	197
RNPG M€	132	- 284

En 2023, malgré 2,1 milliards de colis livrés dans le monde, GeoPost voit ses volumes baisser de 1%, tandis que son chiffre d'affaires progresse légèrement de 0,7%. Le REX, quant à lui, recule de 53%.

Le marché du e-commerce est en baisse. En Allemagne, par exemple, DPD accuse un retrait de 12% et est toujours très concurrencé par DHL. DPD UK (-3% et DPD France (-1.8%) s'en sortent mieux mais subissent eux aussi un retrait.

Geopost a connu un contexte macro-économique compliqué avec des litiges ou des choix plus ou moins hasardeux comme BRT en Italie ou même la vente à perte de Stuart et Urby. Autre choix stratégique plutôt raté: Les investissements de croissance externes réalisés qui coutent souvent trop chers et sont trop peu rentables, comme Amarex et Ninja Vahn en Asie.

On ne peut pas occulter non plus la conséquence de l'inflation sur les salaires, notamment en Pologne avec une hausse de 40% entraînant une masse salariale plus importante pour les filiales du Groupe. Également, les clients s'orientent de plus en plus vers la livraison hors domicile ce qui diminue la rentabilité de GeoPost.

À propos de l'accord GeoPost...

FO Com s'inquiète des résultats de GeoPost car le colis et l'express pèsent 53% de l'activité du Groupe, il ne faudrait pas que cette filiale porteuse de résultats continue de s'affaiblir.

Le projet d'avenant à l'accord GeoPost de 2017 a permis d'intégrer entre autres des éléments de la loi de 2017 sur le devoir de vigilance visant à encadrer les conditions de travail des travailleurs de la chaîne de valeur.

La loi française va plus loin que la loi allemande en intégrant les sous-traitants au-delà du rang 1 mais également les fournisseurs. L'objectif pour FO Com est de protéger les salariés chez les sous-traitants en intégrant un plan de vigilance avec une cartographie des risques, des procédures d'évaluation, une obligation de consultation des parties prenantes et des mécanismes de prévention. De surcroît, a été intégré dans l'avenant le respect des droits humains inscrit dans des directives de l'Organisation Internationale du Travail, des Nations Unies, etc. Cet accord réaffirme le dialogue social de manière générale mais le génère partout en local, notamment à l'étranger où celui-ci était parfois inexistant. Il faut se souvenir que GeoPost est aujourd'hui implanté dans près de 52 pays!

L'avenant engage GeoPost à mettre en place une politique visant à limiter le recours à la sous-traitance aux sous-traitants.

Cet avenant va créer un droit syndical pour des travailleurs souhaitant se constituer en syndicat (liberté syndicale et syndicat reconnu aux fins de négociation collective). GeoPost s'engage également à promouvoir des salaires égaux ou supérieurs au salaire minimum national chez ses prestataires.

Des formations organisées et réalisées par UNI Global Union (syndicat international auquel est affiliée FO) permettront de démultiplier l'avenant dans les établissements de GeoPost.

Des domaines de compétences ont été listés pour continuer à développer des discussions comme la santé et la sécurité au travail, la sécurité de l'emploi, le travail forcé, la protection et l'utilisation des données des salariés mais aussi un mécanisme de résolution des différends.

Un mécanisme de réclamation sera mis en place pour assurer un éventuel recours contre des risques et/ou violation des droits de l'Homme plus des mécanismes visant à prévenir tout risque de harcèlement moral ou sexuel.

Cet avenant ajouté à l'accord du 14 décembre entre le Conseil de l'Union Européenne et le Parlement européen sera une étape importante pour responsabiliser les chaînes de valeur et à terme mettre fin à un système qui repose sur le non-respect des droits fondamentaux des travailleurs.

Les chiffres clés de la BGNP

	2022	2023
Chiffre d'affaires en M€	6 576	6 549
Points de contact (6 761 bureau de Poste)	17 321	17 679
Chiffres d'affaires filiales M€	836	948
Vente laposte.fr	294	323
REX BGNP M€	199	39

Pour la BGNP, c'est une année de développement et de transformation majeure qui vient de s'achever avec notamment la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale: 15 DEX sont dorénavant pilotées par 6 DDR, 500 bureaux supplémentaires ont été rénovés. On peut noter une augmentation de 8 points du NPS à 43.

À propos des points de contacts

La Branche annonce une activité commerciale par Secteur en croissance de 9%, avec pêle-mêle, la mise en place de 5 600 vitrines philatéliques, une croissance de +15% de l'activité code la route et une augmentation de 33% de la prestation « Veiller sur mes parents ». Docapost augmente son chiffre d'affaires de 15% soit 879 M€ avec un REX en progression et s'élevant à 36 M€. À ce jour La Poste a mis en place 4,2 millions d'Identité numérique, la Caisse de dépôt compense seulement l'activité pour le compte de formation. Une réflexion sur un modèle économique est en cours avec l'état. La signature du nouveau contrat de présence postale a permis une augmentation du nombre de points de contacts soit 240 transformations, il y a, à ce jour 17 679 points de contacts.

L'aménagement du territoire fait partie des 4 grandes missions de Service Public que l'Etat confie à La Poste. Ainsi, La Poste a l'obligation de mettre à disposition de l'ensemble de la population un service postal selon certains critères: 17000 points de contact se situant à moins de 5 km ou à moins de 20 minutes en voiture de 90% de la population.

Si en 2016, on comptait 9574 bureaux de plein exercice, ils ne sont plus aujourd'hui que 6 965. C'est là que le bât blesse. En affichant toujours le même nombre de points de contact, La Poste respecte son contrat et laisse penser qu'elle remplit totalement son objectif. Mais les 2609 bureaux disparus sont en réalité aujourd'hui des Agences Postales Communales ou des « La Poste Relais». FOCOM ne cesse pas de dénoncer cet affichage de coquilles vides.

En effet, toutes les opérations classiques ne sont pas réalisables en APC ou LPR. De fait, la clientèle bancaire ne trouve plus de réponses à ses problématiques. Comment s'étonner ensuite de l'attrition du nombre de clients en portefeuilles bancaires ? des mauvais résultats de La Banque de Détail ? FO Com défend un service public de qualité, et déplore les économies faites sur le maillage des bureaux de Poste de plein exercice.

La chute de 8% de l'activité plombe évidemment ces résultats et l'arrêt des Western Union en est une des causes. Cette baisse est toutefois compensée en partie par l'intégration de flux hors domicile de Colissimo et de Chronopost.

Il faut souligner une baisse de 6% des charges et un chiffre d'affaires colis en chute de 20 M€ ainsi qu'une baisse du courrier non compensée par la lettre verte.

La poste a décidé, en ce début d'année, de se séparer de sa filiale « La Poste Mobile », pourtant devenue rentable depuis 2022, avec 323 M€ de chiffre d'affaires et un REX de 28 M€. Au vu des difficultés financières rencontrées, le Groupe La Poste, estime comme une bonne opportunité financière cette cession qui rapportera 950 M€. La Poste est rentrée en négociation exclusive avec Bouygues Télécom, cela permettra à la BGNP de continuer à vendre la marque dans les bureaux de poste, le personnel de La Poste mobile obtenant une garantie de maintien d'emploi pendant 5 ans. Le contrat avec SFR se terminant en 2026, deux options s'offrent à eux: soit se positionner pour racheter les parts à La Poste soit vendre ses parts à Bouygues Télécom. Au moment de la mutation, les clients devront aller dans les bureaux de Poste pour changer leur carte Sim. FO Com a demandé que les postiers continuent de bénéficier des avantages sur les tarifs de la part de LPM.

Les chiffres clés de la BGNP

Objet	2022	2023
PNB LBP M€	6 218	7 256
RNPG en M€	730	995
Coefficient d'exploitation en % (charges PNB)	78,6	69,3

La Banque Postale, sans le projet mandarine que FO Com a toujours soutenu, serait en grande difficulté, elle aurait un résultat net en baisse de 6.13%. Elle n'a pas anticipé la remontée des taux et a réalisé des crédits à perte pendant plusieurs mois. L'activité bancaire dans son ensemble (hors assurances) a perdu 321 M€ en 2023 contre 76 M€ en 2022. Ces résultats médiocres ont acté le départ de Philippe HEIM et d'un bon nombre de ses collaborateurs. Stéphane DEDEYAN, son successeur, a mis en place un plan drastique d'économie de 125 M€ en 2023 et de 200 M€ en 2024, ce qui entraîne de lourdes conséquences pour les salariés.

FO Com exige que la sélection dans le recrutement ne lèse pas des postes de front office, ce qui augmenterait encore la charge de travail des personnels en place.

La Banque postale a limité la distribution du crédit immobilier, beaucoup de clients de LBP se sont ainsi vu refuser des prêts. Cette action a conduit à un mécontentement des clients partis à la concurrence, une baisse de 46% de la production crédit par rapport à 2022.

Pour FO Com, La Poste se doit de conquérir des clients et prendre des parts de marché via le crédit immobilier.

Malheureusement, certains de ses choix stratégiques ne vont pas dans ce sens car au nom de la recherche d'économies à tout prix, Le Groupe cherche partout à faire des économies, c'est une des raisons pour laquelle fin 2023, La Banque Postale, annonçait la fermeture de Ma French Bank, avec ces 730 000 clients et ses 400 collaborateurs. Lors de sa création, c'était une nécessité d'avoir comme vitrine une néo-banque, qui n'avait pas pour ambition d'être rentable mais de conquérir une clientèle jeune qui manque au développement de LBP. Pour FO Com, c'est un évènement très dommageable, les jeunes ne seront peut-être jamais parmi les 15% de clients comme espéré.

La baisse de 30% des budgets liés à l'informatique, nous inquiète également, les multiples pannes informatiques et la vétusté du système ne permettent pas aux personnels de travailler dans de bonnes conditions.

Les conseillers bancaires prestant pour La Banque Postale seront encore plus sollicités en 2024 pour réparer les erreurs stratégiques de LBP. Il deviendra difficile de motiver ces personnels qui voient leur RVB diminuer sans cesse car les objectifs de conformité sont inatteignables, ils travaillent avec des process et des outils informatiques archaïques, pour FO Com c'est inadmissible. Nous continuons de revendiquer le statut de banquiers pour ces personnels.

La BFI (Banque de Financement et d'Investissement) a également rencontré beaucoup de difficultés (taux de financement supérieur à la concurrence, taux de placement inférieur à la concurrence) pour réaliser ses objectifs et de ce fait est en recul.

Louvre Banque Privée inscrit un résultat net en baisse de 31,7% (84 M€) et une progression de 28% de son PNB portée par des effets de marchés favorables.

Le rapprochement effectué entre la CNP Assurances et la Mutuelle Générale permettra à la première de devenir un acteur majeur de la protection sociale tout en renforçant la seconde.

CONCLUSION

2023 est clairement une mauvaise année pour Le Groupe avec des résultats décevants retardant de plusieurs années le moment où le Groupe deviendra autoporteur.

Preuve en est que la situation dans laquelle se trouve La Poste est difficile sur le plan financier : pour gratter çà et là quelques économies, les retraités postiers se sont vu supprimer leurs avantages bancaires. Mais c'était sans compter sur FOCom ! À la suite de nos interventions, le président de LBP a annoncé, qu'en avril, ils bénéficieront à nouveau de certains avantages. Pour FOCom, cela reste insuffisant. Rappelons que les retraités sont de très bons clients, des ambassadeurs de LBP et surtout des anciens postiers.

Par ailleurs, une prime d'intéressement a été versée au titre des résultats de 2023. Elle représente plus de 85 M€ et récompense toutes les postières et tous les postiers. Cette rétribution n'est possible que si un accord est valide.

FOCom se félicite donc d'avoir signé cet accord 2021-2023 et son avenant qui aura permis à chaque collègue (au prorata de sa présence dans l'entreprise) de bénéficier de plus de 1900 € (sur les trois années de référence).

Quant à la NAO 2024, du fait d'une marge de manœuvre plus limitée, elle n'a pas été à la hauteur des espérances malgré une notable augmentation. Les négociateurs FOCom se sont battus pour arriver à un résultat acceptable de 3,1% pour les classes I et II et une augmentation générale pour les classes III et IV. FOCom a donc signé cet accord qui limite les effets douloureux de l'inflation sans toutefois répondre totalement au problème du pouvoir d'achat. Le retard salarial est tel que FOCom ne peut s'en satisfaire d'autant

plus que les conditions de travail se dégradent et la souffrance au travail s'amplifie. La Poste félicite ses personnels pour leur résilience et leur travail consciencieux mais leurs salaires n'augmentent pas à la hauteur de ces belles paroles.

En conclusion, intéressement et augmentation salariale ne doivent pas être les arbres qui cachent la forêt. La situation est tendue, le contexte économique difficile. Si l'opération Mandarine, annoncée en 2019 et finalisée en 2023 avec l'intégration totale de la CNP au sein de la Banque Postale, aura permis au Groupe La Poste de rester la tête hors de l'eau et de traverser les moments délicats (baisse des activités historiques, pandémie...), elle ne suffit pas aujourd'hui à rassurer sur l'avenir du Groupe ; tout comme elle ne répond pas à la chute des activités historiques et ne contribue pas à l'amélioration des conditions de travail des postiers ni à leur problématique salariale. Diriger une entreprise publique ne se limite pas à des constats chiffrés et des ratios financiers. La Caisse des Dépôts et Consignations, actionnaire majoritaire doit maintenant, avec l'État, assurer la pérennité du Groupe et l'avenir des postiers. Cela passe obligatoirement par la compensation financière, à l'euro près, des missions de service public. Ce juste financement complètera la stratégie financière «Mandarine» et donnera les moyens nécessaires aux dirigeants de la Poste pour renforcer la politique de recherche de nouvelles activités. Il assurera ainsi l'avenir des postiers et donc de La Poste. Par avenir, nous entendons le maintien des emplois, la valorisation des rémunérations et l'amélioration des conditions de travail.



NOUS SUIVRE

L'actualité au quotidien

